



## CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR (PERMIS AM Option Cyclomoteur)

Réf de l'action : ECF T083 indice 04  
Version de l'école de conduite ECF

### OBJECTIFS

*Informier et sensibiliser les jeunes cyclomotoristes à la conduite d'un deux roues à moteur en vue d'obtenir la validation du permis AM option cyclomoteur conformément à l'arrêté du 18 décembre 2018.*

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Etre âgé d'au moins 14 ans.
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière).
- Autorisation parentale (fournie).
- Disposer d'un casque de type homologué, de gants adaptés à la pratique de la moto, d'un blouson ou d'une veste manches longues, d'un pantalon ou d'une combinaison et de bottes ou de chaussures montantes (en cas d'équipement non conforme, la formation ne peut avoir lieu)

NB : Le suivi de l'option Cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR et du CCS Deux Roues (ou du BEPECASER et de la mention Deux Roues) et, de l'Autorisation d'Enseigner en conduite des véhicules 2 roues, en cours de validité.
- Enseignants ayant suivi la formation interne ECF spécifique pour l'enseignement du Permis AM.

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Cyclomoteurs homologués.
- Équipement de radioguidage homologué.
- Documents d'informations.
- Aire d'évolution (hors circulation).
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " Cyclo Ecole "
- Livret de formation « AM »

### EFFECTIFS

Maximum 3 élèves par enseignant, en circulation.

### HORAIRES

#### DUREE

8 heures minimum, sur à raison de 4 heures maximum par jour.

Tout dépassement de cette durée requiert l'accord express de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur.

La durée totale des séquences 2 et 4 est de 6 heures minimum.

### PROGRAMME

Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes).

Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure).

Séquence 3. Apports théoriques (code de la route), (30 minutes).

Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures de conduite effective par élève).

Séquence 5. Sensibilisation aux risques (minimum 1 heure).

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Évaluations préalable, continue et de synthèse, correspondantes au REMC.

### SANCTION VISEE

Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie « AM » du permis de conduire (signé par un représentant légal pour les mineurs), en vue de la délivrance du permis AM option cyclomoteur.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire